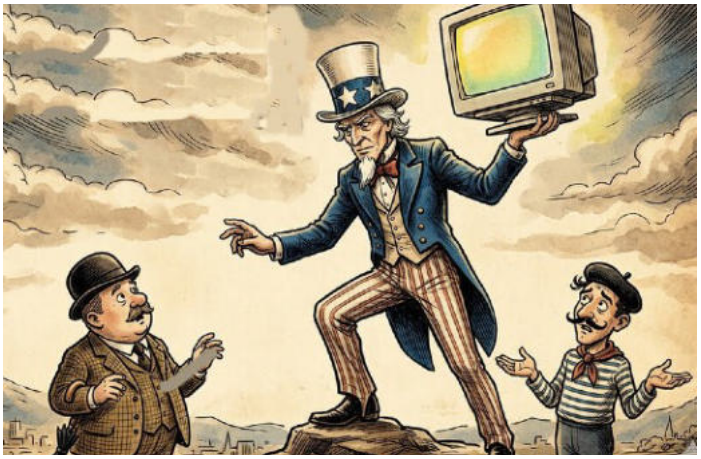


LA LETTRE

MARS / AVRIL 2026

N°12602





Chronique de GIF : La souveraineté numérique
..... *page 1*

Les voyages de l'Association
.....*page 2*

Les balades de l'Association
.....*page 3*

La lettre bimestrielle de janvier/ février
..... *page 3*

La lettre du Cyber-Conseiller de mars/avril
..... *page 3*

Le Bulletin trimestriel du 1er trimestre
..... *page 3*

Au Fil des Jours de mars et avril
..... *pages 3*

Nouvelles des adhérents et anciens collègues
..... *page 3*

Le site internet
..... *page 3*

L'Assemblée Générale
..... *page 4*

Devenez le futur webmaster AAU
..... *page 5*

ENTRE NOUS, *LA CHRONIQUE DE GIF*

« La souveraineté numérique »

La transformation numérique a bouleversé les fondements de nos sociétés, faisant du monde virtuel un espace aussi important que le monde physique.

Mais cette révolution s'est opérée sous une domination quasi exclusive de firmes technologiques américaines, entre autres les « Big Tech » (GAFAM : Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft).
Ce constat de dépendance, longtemps ignoré ou perçu comme une simple commodité marchande, est devenu, dans un contexte géopolitique instable, une vulnérabilité critique. Pour la France et l'Europe, l'heure n'est plus au simple constat : il s'agit de reconquérir une souveraineté numérique sans laquelle aucune indépendance ne peut être durablement assurée.

Notre dépendance est totale et imbriquée :

- Le Cloud et les Infrastructures : La quasi-totalité du stockage des données administratives, de santé et industrielles européennes repose sur des serveurs gérés par Amazon (AWS), Microsoft (Azure) ou Google Cloud.
- Les Logiciels et Bureautique : Le passage vers le modèle SaaS (Software as a Service) a enfermé nos administrations dans des écosystèmes propriétaires (Windows, Office 365) où l'utilisateur ne possède plus son logiciel, mais en loue l'accès, soumis aux conditions et aux hausses tarifaires unilatérales du fournisseur.
- Le Matériel et le Socle Mobile : La domination des systèmes d'exploitation Android (Google), iOS (Apple) et Windows (Microsoft) crée une dépendance non seulement pour le citoyen, mais pour les développeurs d'applications contraints de respecter les règles pour exister sur le marché. Il en est de même pour les systèmes bancaires;

Cette situation induit des risques majeurs :

- Risque Juridique (l'extraterritorialité) : Le ***Cloud Act*** américain permet aux autorités des États-Unis d'accéder aux données stockées par leurs entreprises, y compris celles hébergées en Europe, mettant à mal le RGPD européen et la confidentialité des données sensibles.
- Risque Économique : La captation de la valeur par des acteurs étrangers prive l'écosystème européen de revenus cruciaux pour financer sa propre Recherche et Développement.

➽

- Risque de Souveraineté : En déléguant le contrôle de nos outils de travail, nous déléguons indirectement la capacité de nos institutions à fonctionner en toute autonomie en cas de crise ou de conflit d'intérêts.
- Risque de paralysie : Le réseau internet et les réseaux de cartes bancaire comme *Visa* sont dominés par les Etats-Unis qui sont en mesure de vous en exclure à tout moment.

Les pièges

- L'un des plus grands pièges des solutions américaines est l'enfermement propriétaire (*vendor lock-in*). Une fois que toute une administration est formée sur un outil spécifique et que ses données sont dans un format fermé, le coût pour en changer devient prohibitif.
- Maîtrise des coûts : Si un éditeur américain décide de doubler ses tarifs d'abonnement (comme cela arrive fréquemment avec les modèles SaaS), l'organisation est prise en otage.
- Réinvestissement local : Plutôt que de payer des licences qui partent vers la Silicon Valley, l'argent devrait être investi dans des sociétés de services locales (ESN) pour maintenir et adapter les logiciels libres aux besoins spécifiques de la France.

La cartographie des dépendances

La première étape, entamée par la France, est la cartographie des vulnérabilités. Il s'agit d'identifier les « points de rupture » (logiciels critiques dans les ministères, infrastructures de défense, données de santé). Cette transparence est le préalable à toute politique industrielle.

L'Investissement dans les Communs Numériques

L'Europe doit privilégier les solutions basées sur les logiciels libres et l'open source. Contrairement aux solutions propriétaires, ces outils permettent de vérifier le code, d'auditer la sécurité et de ne pas être « verrouillé » par un fournisseur unique (*vendor lock-in*). Des initiatives comme « Cloud de confiance » visent à labelliser des offres où la technologie peut être américaine, mais où l'exploitation et le contrôle des données sont intégralement assurés par des acteurs européens.

La montée en puissance de l'écosystème local

Il existe en Europe des champions technologiques (OVHcloud, Scaleway, Dassault Systèmes, Thales).

Pour qu'ils puissent rivaliser, trois leviers sont nécessaires :

- La Commande Publique : L'État doit jouer son rôle de premier client en privilégiant systématiquement les solutions européennes, même si elles sont moins matures, pour leur permettre d'atteindre la taille critique
- Le Financement : Accélérer l'Union des marchés de capitaux pour permettre aux pépites européennes de lever des fonds sans devoir passer par des fonds américains qui imposent souvent une revente ou une délocalisation.
- L'harmonisation réglementaire : Le Digital Markets Act (DMA) et le Digital Services Act (DSA) sont des succès européens qui démontrent que l'Europe peut imposer des règles du jeu et protéger son marché unique.

Des Exemples Concrets en France

La France est souvent citée en exemple pour son utilisation du libre :

- La Gendarmerie Nationale : Elle a migré ses postes de travail sous GendBuntu (une version d'Ubuntu), économisant des millions d'euros en licences et gagnant en autonomie technique.
- L'Éducation Nationale : Développement de solutions comme Apps.education.fr qui propose des alternatives libres (BigBlueButton pour la visio, Nextcloud pour le stockage) aux outils de Google ou Microsoft.
- Tchap : La messagerie sécurisée de l'État, basée sur le protocole libre et décentralisé Matrix, permettant une communication souveraine.

En résumé : Le logiciel libre est le seul modèle qui permet de posséder réellement l'outil que l'on utilise. Il transforme l'utilisateur de "locataire" de technologie étrangère en "propriétaire" de son infrastructure numérique.

En conclusion

la souveraineté numérique est bien plus qu'un concept : c'est une condition de l'indépendance politique, de la sécurité nationale et de la compétitivité économique. La France et l'Europe ont engagé une transition nécessaire, mais celle-ci devra s'inscrire dans la durée et mobiliser l'ensemble des acteurs publics et privés. Reprendre le contrôle de notre destin numérique n'est pas une option idéologique, mais une exigence stratégique face aux défis du XXIe siècle.

GIF

source Commission Européenne

LES VOYAGES DE L'ASSOCIATION

SRI LANKA : Une mauvaise habitude qui s'installe… Ce voyage a du être annulé faute d'inscriptions suffi santes.

JAPON : Circuit de 12 jours du 28 septembre au 9 octobre. Organisé par le CSE UNISYS, il est encore possible de vous inscrire.

infos, inscriptions …

GRÈCE : Circuit de 10 jours du 7 au 16 octobre sur les lieux mythiques de la Grèce antique (Athènes, Corinthe, Mycènes, Olympie, Delphes, etc…). Inscriptions jusqu'au 7 juin.

infos, inscriptions …

UNE JOURNÉE EN FRANCE : Le 1er octobre, visite du château d'Anet et de la chapelle royale de Dreux. On peut s'inscrire jusqu'au 22 juin.

infos, inscriptions …

LES BALADES DE L'ASSOCIATION

Michel Colombier vous invite, le jeudi 28 mai, à le suivre dans la visite des fresques murales monumentales du 13e arrondissement. Là s'expriment tous les grands artistes du « Street Art ».

inscription ...

PUBLICATIONS de L'ASSOCIATION

Parution la **LETTRE BIMESTRIELLE** n° 12601**,** janvier et février 2026.

Au sommaire de ce numéro :

- La chronique de GIF (l'IA pique nos jobs et notre fierté) ,
- La lettre du Guide du Ciel de janvier (la dernière),
- La lettre bimestrielle de novembre et décembre,
- La lettre du Cyber-Conseiller de janvier et février,
- Au Fil des Jours de janvier et février,
- Nouvelles des adhérents,
- J'y pense et n'oublie pas ,
- Focus : les historiques
- Les voyages de l'Association,
- L'Assemblée Générale et son agenda.
- Le site internet AAU

lire cette lettre …

Parution LA **LETTRE DU CYBER CONSEILLER** n°22602 de mars/avril 2026

Au sommaire de ce numéro :

- Connaissez-vous Alice Recoque ?
- Si vous upgradez votre vieux PC
- Sécurité dans WHATSapp
- Les secrets de la barre des tâches
- La fonction « avance auto » de Gmail
- Economisez en achetant votre PC sans système d'exploitation
- Un grand merci à nos adhérents pour l'AG 2026.

lire cette lettre ...

Parution du **BULLETIN TRIMESTRIEL** n°32601 du 1er trimestre 2026

Au sommaire de ce numéro :

- Négocier avec son banquier
- Ma « prime renov »
- Financer son permis de conduire
- Devenir micro-entrepreneur
- Il est encore permis d'en rire
- Démarchage téléphonique

lire ce bulletin...

PUBLICATIONS CFR, UFR, FNAR

Parution **AU FIL DES JOURS** n° 220 mars 2026, une publication des fédérations de retraités CFR/UFR/ FNAR.

Au sommaire ce mois :

- Ce qui change au 1er mars
- Le pouvoir d'achat des retraités,
- Communiqué de presse de la CFR
- Participation CFR aux comités Accessibilité de SNCF
- Haut conseil de l'âge

lire cette publication...

Parution **AU FIL DES JOURS** n° 221 avril 2026, une publication des fédérations de retraités CFR/UFR/ FNAR.

Au sommaire ce mois

- La place des usagers dans le système de santé (travaux du HCCAM
- Réunion du Conseil de l'âge
- Communiqués de la CFR
- Le salon des seniors
- Urgent ! recherche médecin

lire cette publication...

NOUVELLES DES ADHÉRENTS et anciens collègues

Nous avons le regret de déplorer les décès de **:**

- **Jacques LEVY**, le 21 mars, à l'âge de 81 ans
- **Gérard OLLIVIER**, le 17 avril, à l'âge de 87 ans
- **Patricia PEREIRA**, le 18 avril

Nos plus sincères condoléances à leurs proches.

3 démissions ont été enregistrées depuis le 1er janvier.

- **Alain CHIESA**, le 26 février
- **Serge DEBENNE**, le 6 mars
- **Bernard MELIET**, le 24 avril

Nous leur souhaitons Bonne Route.

LE SITE INTERNET

Suite à un contact à leur initiative, nous sommes référencés sur le **VIP CLUB** qui fédère les retraités US des anciennes compagnies.
Le VIP CLUB compte 462 membres actifs répartis dans 28 États américains, ainsi qu'un membre au Canada, en Allemagne et en Grèce. Le site web est mis à jour mensuellement avec de nouvelles informations sur le Club et des articles de l'Anthologie des entreprises fondatrices. Il propose des liens vers des informations complémentaires.

webmaster@vipclubmn.org.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle s'est tenue le 12 mars et a été une réussite, malgré le niveau relativement faible de la participation.
Vous trouverez sur le site un compte-rendu complet de cette manifestation, le résultat du questionnaire, ainsi qu'un accès à toutes les présentations sous forme de fichiers PDF.
Voici pour la lette bimestrielle une version condensée du comte-rendu.

Adhérents présents : 41

JC Alié, FX André, C. Assayag, JL Aubry, A. Bella
B. Bouillon, A. Boyer, G. Cadinot, M. Camara, J. Chevreau
M. Colombier, D. Coze, G. de Pierrefeu, B. Delumeau,
S. Deschins, G. Etaix, G. Ferbert, G. Fichant, C. Foissey
A. Giroudon, E.Goiffon, J. Gottiniaux, G. Hosch, D. Lampin
D. Le Roux, M. Michel, M. Mouilleseaux, Y. Paillard, JJ Paquet
J. Puydebois, D. Rotbaum, C. Rouquette, JL Saulnier
J. Schinzel, P. Siour, P. Stadelmann, B. Vinkel, B. Viveret
M. Voisin, JF Walter, L. Zwobada.

Pour sa 43ème édition, tout comme le 13 mars 2025, l'Assemblée Générale s'est tenue dans le centre de conférences « le 253 » situé au 253 rue du Faubourg Saint Martin dans le 10ème arrondissement de PARIS.

Salle très agréable disposant de téléviseurs de contrôle des présentations et une assistance technique continue. A la fin de l'AG, nous nous sommes dirigés vers le restaurant privatisé pour l'occasion, le « 25° EST » près du bassin de la Villette. Cette année encore, les adhérents pouvaient être accompagnés.

Nous remercions vivement les adhérents présents qui ont fait l'effort de venir nous écouter et participer.

Deux nouveaux adhérents étaient présents : Monsieur **François Xavier ANDRE** et Monsieur **Manka CAMARA**. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'Association des Anciens d'Unisys.

1 - Michel Colombier déclare l'Assemblée Générale ouverte et délivre son message de bienvenue.

2 - Maurice Michel rappelle que l'Association a été créée par Monsieur Claude VINCENT en mai 1983 sous le nom de « Association des retraités Burroughs ». Il expose la situation financière de l'Association au 31 décembre 2025 qui est détaillée sur le site de l'AAU.

3 - Après Maurice, c'est Gilles Fichant qui présente les réalisations du site internet. Il fait également un appel à candidature. Effectivement, le poste de Webmaster qu'occupe Gilles est vital pour l'Association. Son implication, son expertise, sa rapidité d'exécution, sa logique font qu'il sera difficile de trouver son « jumeau »

4 - Michel Colombier présente le résultat des votes par correspondance :

Nombre d'électeurs : 218 - Suffrages exprimés : 142 - Quorum à atteindre : Le rapport moral : Votes : POUR 130 – CONTRE : 4 – ABSTENTION : 8 Résolution N° 1 : ADOPTEE

* Le rapport financier de l'exercice écoulé Votes : POUR 133 – CONTRE : 2 – ABSTENTION : 7 **Résolution N°2 : ADOPTEE**

* Candidature d'un administrateur : Michel COLOMBIER Votes : POUR 132 – CONTRE : 4 – ABSTENTION : 6 **Résolution n° 3 :.ADOPTEE**
Le mandat de 3 ans de Michel Cobombier était arrivé à son terme, il a souhaité renouveler sa candidature pour une nouvelle durée de 3 ans.

* Candidature d'un nouvel administrateur : Claude FOISSEY Votes : POUR 135 – CONTRE : 3 – ABSTENTION : 4 **Résolution n° 4 :.ADOPTEE**
Claude Foissey souhaitait se représenter comme administrateur. Il est élu pour 3 ans.

* Modification de l'article 7 des statuts : Votes : POUR 134 – CONTRE : 4 – ABSTENTION : 4 **Résolution n° 5 :.ADOPTEE**

* Augmentation des cotisations en 2027 : Votes : POUR 124 – CONTRE : 7 – ABSTENTION : 11 **Résolution n° 6 ADOPTEE**

consulter le site pour connaitre les tarifs 2027

5 - Christophe TOURRETTE nous commente une présentation de Unisys France

6 - Michel Colombier nous propose maintenant une superbe randonnée dans le 13ème arrondissement de Paris pour découvrir le « Street Art ».

7 - Michel Colombier présente le diaporama « Nostalgie », toutes les photos des Assemblées Générales de ces dernières années.

8 – Enora Dufeil présente les résultats et les tendances futures pour la complémentaire MERCER.

9 - Michel Colombier propose une sortie d'une journée à ANET-DREUX et ses environs avec plusieurs visites et restauration le midi. Déplacement par ses propres moyens.

10 - Ophélie intervient au nom du voyagiste Syltours. Le GIR est le nom donné au nouveau programme de Syltours qui permet de proposer à plusieurs associations le même voyage. Le but est d'avoir suffisamment d'inscriptions lors d'une proposition de voyage, en le présentant à 3 voire 4 associations, comme cela a été le cas pour le voyage en Inde, en 8 jours les 40 places étaient prises. Elle présente le nouveau voyage en Grèce.

11 - Claude Foissey et Jacqueline Gottiniaux retracent en diaporama et en photographies le récent voyage en Irlande.

12 - Maurice Michel remercie toutes les personnes présentes pour leur participation à cette Assemblée Générale et les invite à se diriger vers le restaurant.

FIN DES PRESTATIONS

A l'année prochaine ...

Appel à Volontariat : Devenez le Futur Webmaster de l'Association

🎉 Le webmaster de l'Association prépare sa retraite. Nous lançons un appel aux membres pour trouver un successeur capable d'assurer la continuité technique du site internet.

La Mission de Webmaster



Tenue à jour du site

Assurer la gestion quotidienne et la maintenance du contenu existant.



Développement technique

Participer à l'évolution et à l'amélioration des fonctionnalités du site internet.

Le Processus de Succession



Phase d'accompagnement

Seconder le webmaster actuel pour apprendre les rouages du poste.



Passage de relais

Remplacer officiellement le titulaire au moment de son départ à la retraite.

ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE à :

service@anciens-unisys.com

Des seniors en action https://www.anciens-unisys.com 5